



Mickaël MULON

Le bilan en kinésithérapie :
point de vue juridique et conventionnel



Mickaël MULON

Le bilan en kinésithérapie :
point de vue juridique et conventionnel

Le bilan en kinésithérapie : point de vue juridique et conventionnel

Obligatoire depuis le décret du 8 octobre 1996, le bilan permet aux kinésithérapeutes d'établir un plan de soin complet et individualisé pour chacun de nos patients.

Ce temps, dédié au diagnostic et à la définition des objectifs de rééducation, fait partie intégrante du traitement de nos patients et constitue un support privilégié de qualité des soins.

C'est également devenu un outil important de coordination avec les médecins prescripteurs au travers de la fiche de synthèse et nous permet d'échanger avec d'autres intervenants comme les services médicaux de l'assurance maladie.

Cette formation va vous permettre de comprendre les différentes conséquences juridiques, que ce soit sur le plan conventionnel, administratif, judiciaire ou disciplinaire, en lien avec les évolutions concernant les bilans kinésithérapiques.

Le nombre de procédures contre les kinésithérapeutes est en nette augmentation depuis ces dernières années et notre responsabilité personnelle est engagée dès que nous prenons en charge nos patients en rééducation. Les bilans kinésithérapiques sont des outils essentiels à connaître afin de nous protéger des évolutions procédurières de notre société.

Cette formation a pour but de vous permettre d'appréhender les bilans en tant qu'outils non seulement essentiels à nos pratiques rééducatives mais également protecteurs sur un plan contentieux.

Apprenez tout sur les bilans kinésithérapiques : pour qu'ils soient efficaces sur le plan de la responsabilité professionnelle. Détaillez la pratique des bilans en kinésithérapie en termes de droit et sur un plan conventionnel notamment afin de se protéger grâce à cet outil médical et juridique.

Ce que vous allez mettre en pratique

- Comprendre la genèse des bilans en kinésithérapie et leurs impacts en terme juridique.
- Améliorer votre connaissance des textes juridiques principaux qui encadrent les kinésithérapeutes.
- Découvrir le système contentieux français et ses différentes institutions (Disciplinaire, judiciaire, administratif...).
- Définir le bilan et le diagnostic en kinésithérapie.
- Comprendre la dernière réingénierie des études en kinésithérapie.
- Comprendre la dernière réingénierie des études en kinésithérapie.
- Comprendre la dernière réingénierie des études en kinésithérapie.
- Présenter et analyser les principaux textes régissant la profession.
- Informer sur ce qui est autorisé et obligatoire d'un point de vue déontologique et juridique.

Programme de la formation

1. Introduction
2. Sur un plan strictement conventionnel
3. Sur un plan juridique élargi
4. Exercices et fiches à télécharger



Informations pratiques

Accessible en illimité et vidéos enregistrées

Formation 100% en ligne

Formation offerte

Fiches pratiques téléchargeables et certificat validant

Public visé : kinésithérapeutes